

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACMG DU 23 NOVEMBRE 2009

RAPPORT DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs les Présidents, Commandant,
Mesdames, Messieurs les Directeurs,
Chers Amis musiciennes et musiciens,

C'est la dixième fois qu'il m'appartient de vous présenter le bilan de l'activité de votre comité. 2009, année de notre 25^{ème} anniversaire, a été une année riche en événements qui s'est terminée hier avec les deux derniers concerts des Automnales.

ETAT DE LA SITUATION

L'ACMG a perdu l'an passé un membre (la Fanfare du Losange). En termes de musiciens, une année de concours est toujours une bonne année... dont le reflux devrait se mesurer l'an prochain.

Plus que de chiffres, je retiendrai de l'année 2009 un climat particulier, qui a oscillé entre des pôles très éloignés. D'un côté, des demandes, voire des exigences parfois excessives, de la part de certaines sociétés inscrites à notre concours cantonal, alors que sur de nombreux points notre règlement n'a subi aucune modification depuis 1995, et de l'autre, le programme des Automnales monté dans un délai très bref.

Certaines de nos sociétés se posent la question de leur appartenance à l'ACMG - j'y reviendrai plus loin dans l'ordre du jour. D'autres sociétés genevoises ne sont pas encore membres et cela reste un objectif permanent de les voir nous rejoindre, même si l'évolution récente des cotisations fédérales peut paraître un frein supplémentaire. Bref, l'adhésion à l'ACMG ne peut plus ou pas être considérée comme acquise une fois pour toutes.

L'exercice 2009 a connu, comme chaque année, un certain nombre de mutations à la tête de nos sections membres. Que ceux qui ont mis un terme à leur engagement soient remerciés de leur contribution. Nos vœux de succès accompagnent celles et ceux qui ont pris ou repris le flambeau. Nous leur souhaitons de nombreuses satisfactions, dans leurs tâches au service de leurs sociétés. Nous espérons qu'ils recevront en retour la légitime reconnaissance de la part des membres.

ACTIVITES CANTONALES

Le Comité de l'ACMG a tenu 8 séances plénières, avec une délégation de la commission de musique, signe d'une activité intense.

L'ambition de l'ACMG est toujours de placer la musique au centre, de la soutenir et de l'évaluer par des compétences professionnelles que cela s'adresse aux jeunes ou à nos sociétés membres. Dans ce contexte, la commission de musique, présidée par Jean-Claude Velen, joue un rôle central et primordial, que je salue et dont je le remercie ainsi que ses collègues.

Les 4 et 5 avril 2009, l'ACMG recevait la rencontre des associations romandes et tessinoise de musique, rencontre qui s'est ouverte avec le Kiosque à Musique. Ont participé à cette émission, les sociétés organisatrices des trois premières fêtes cantonales, à savoir l'Harmonie Nautique, la Musique municipale de Carouge et la Musique municipale de Meyrin. Cette dernière a également animé le concert de fin d'après-midi et a joué en création la pièce de Feran Gili Millera, directeur de la Muni, pièce intitulée *Monocycle Swing* commandée dans le cadre du fonds romand et tessinois de composition. La soirée récréative a été animée par l'orchestre Hector Boyau. Un grand merci à tous ces musiciens. Un merci également à la Fanfare municipale d'Avully, à sa présidente Rolande Muller et à l'ensemble de ses membres, pour la parfaite organisation du samedi et l'excellent repas servi à nos invités.

Pour la journée du dimanche, nos remerciements vont à Jacqueline et Jean-Paul Gygli, ainsi qu'à leurs amis, pour l'organisation de la visite du musée des pompiers de la Ville de Genève et la réalisation d'un repas, tout aussi excellent que celui de la veille, servi cette fois dans une salle communale de Vernier.

Le 25 avril, l'ACMG accueillait pour la première fois dans notre canton, l'assemblée des délégués de l'ASM dans la très belle salle des Avanchets-Salève. M. Eric Leyvraz, président du Grand-Conseil, M. Claude Bonard, délégué du Conseil d'Etat et M. Yvan Rochat, maire de Vernier, ont salué les délégués de toute la Suisse. La Fanfare municipale de Vernier, que je remercie vivement, a animé l'avant et le début de l'assemblée ainsi que l'apéritif. La veille, nos invités ont profité d'un repas animé par les frères Droux (Pascal et Gilbert). Qu'ils soient également remerciés, ainsi que les communes de Meyrin et de Vernier, ainsi que le Conseil d'Etat, pour leur soutien et don pour les apéritifs.

Ces deux manifestations ont reposé sur les larges épaules de notre ami Laurent Wannaz, qui s'est fort judicieusement adjoint la collaboration de Erhard Meyer ou de R8 Voyages. Merci à tous les deux, avec une mention spéciale à Laurent Wannaz.

Mes remerciements vont également à l'ensemble de mes camarades du comité et de la commission de musique, fortement mis à contribution lors de ces deux événements.

Le 6 juin a eu lieu notre 4^{ème} fête cantonale de musique et son concours. Cette fête a été organisée par un comité ad hoc, au sein duquel trois membres de l'ACMG se sont fortement investis : Jacqueline Gygli, Jean-Claude Velen et votre serviteur.

J'en ai dit quelques mots en introduction : le climat dans les jours qui ont précédé ce concours n'a pas toujours reflété la sérénité souhaitable, renvoyant peut-être à une forme de schizophrénie genevoise face aux concours. On regarde cela de loin, puis on finit par se prendre au jeu et on s'inquiète de tout ou presque au dernier moment.

Cela étant, malgré le contexte économique difficile, malgré le peu de temps à disposition du CO et quelques petits détails de réglages, je crois pouvoir dire que cette FCM09 a été un succès. Nous entendrons tout à l'heure le rapport de clôture de Danielle Meynet, je n'insiste pas davantage sur ce point.

Je relève toutefois qu'après le résultat positif sur le plan financier du Premier Festival de Musique de divertissement en 2008, l'excellent résultat de la FCM09, cela devrait encourager des sociétés à s'investir dans l'organisation de ces manifestations.

L'idée des concerts du 25^{ème}, qui devait garantir l'exclusivité pour un soir à chacune de nos sociétés pour l'un des concerts annuels, a été un échec. Je le regrette et mes regrets s'adressent en particulier aux rares sociétés qui avaient joué le jeu.

Enfin, je remercie les deux Landwehriens qui ont suggéré de tenir un stand durant les Automnales, proposition transformée en offre de concert, un (presque) chaque jour et deux durant les week end. Le pari était audacieux, compte tenu des délais. Je remercie vivement toutes les sociétés qui se sont mobilisées, membres ou non de notre association. Cette expérience restera pour moi un excellent souvenir et me fait quitter la présidence de l'ACMG sur une note positive et encourageante pour l'avenir.

Je ne dis rien des autres activités afin d'éviter trop de redondances avec le rapport de notre président de la commission de musique.

Jacqueline Gygli, avec Ernest Stempfeli, fait un travail de bénédictin dans la gestion des livrets de sociétaires, à votre profit. Merci de faciliter leur tâche en respectant les délais.

Notre site internet est à votre disposition. A vous de l'utiliser, de le faire vivre. Ajoutez systématiquement l'adresse webmaster@acmq.ch dans vos listes de diffusion.

Sur le plan comptable, notre association doit mener une gestion rigoureuse afin de pour réaliser certains projets. Pour la troisième fois, nous avons obtenu une subvention de l'ASM pour la formation des jeunes musiciens. De ce fait, nous pouvons cette année, à la fois offrir les examens aux sociétés qui ont présenté des candidats en instruments et prendre en charge les morceaux imposés ASM. Cette prise en charge est à bien plaisir, compte tenu des résultats comptables des examens. Elle n'est donc pas garantie chaque année.

Le résultat financier de la FCM09 et l'engagement de l'ACMG dans cette organisation se traduisent par une rentrée extraordinaire qui récompense nos efforts et donne un peu d'air pour la gestion future de nos activités. Au passage, je remercie d'ores et déjà notre trésorier Fabien Jeanbourquin qui a été confronté en 2009 à une année faste en matière de transactions comptables.

ACTIVITES ROMANDES

Sur le plan des activités romandes, la préoccupation principale reste la place de notre musique dans les médias électroniques en lien avec le Festival de musique populaire de Moudon. Ce festival a connu sa 6^{ème} édition en 2009. Nous y reviendrons brièvement en fin d'assemblée. Signalons que grâce au Trophée des musiques populaires, la TSR et la RSR nous offrent une belle vitrine.

Nous avons par ailleurs participé aux Fêtes cantonales jurassienne (le 7 juin, lendemain de notre FCM09) et valaisanne. Ces visites sont toujours riches d'enseignements. Un certain nombre d'éléments observés lors de la fête de la Fédération jurassienne de musique pourront être intégrés utilement dans les réflexions sur l'avenir de nos FCM.

ACTIVITES FEDERALES

Sur le plan fédéral, après 2008 marquée par l'augmentation des cotisations de l'ASM, 2009 a été plus tranquille. A noter que dans le contexte de la recherche de nouveaux sponsors, l'ASM étudie la possibilité d'adresser directement à tous les musiciens *Unisono*. Un groupe de travail a été constitué et votre serviteur représente les cantons romands. La question qui sera cruciale sera bien entendu celle du financement. Les associations cantonales sont extrêmement réservées face à de nouvelles dépenses.

La mobilisation de l'ensemble des présidents romands et de l'ARDM a conduit à une modification du règlement des FFM, à savoir que le concours de musique de marche ou de

parade est rendu facultatif pour les sociétés qui se présentent en musique de divertissement.

Nous espérons que plusieurs sociétés genevoises s'inscriront la FFM de St-Gall 2011, que ce soit dans version classique ou divertissement.

PERSPECTIVES 2010

Ces perspectives vous seront présentées après l'élection du nouveau comité et du nouveau président.

Au terme de cet exercice très chargé, j'aimerais réitérer mes remerciements à l'ensemble des membres du comité et de la commission de musique pour leur contribution aux activités de l'ACMG. Je remercie en particulier Jean-Claude Velen, qui participe aux activités du comité tout en présidant la commission de musique, sans compter les nombreux mails et téléphones que nous avons échangé pour régler de nombreux détails.

Je souhaite à tous une belle année 2009, qu'elle soit riche en événements heureux et qu'elle concrétise vos rêves et vos projets. Mes remerciements à l'ensemble des sociétés de musique pour l'activité intense qu'elles déploient. Soyez certains de notre soutien, de notre amitié et de notre admiration.

Je vous remercie de votre attention.

Didier FROIDEVAUX, Président

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACMG DU 23 NOVEMBRE 2009

BILAN du 25^{ème} et de la décennie 1999 - 2009

25 ans : une première étape et une construction à poursuivre, tel était le titre de mon message dans le programme de la FCM09.

Au terme de cette année 2009 et de 10 ans de présidence, je crois que ce titre est au plus près de la réalité et nous invite à un bref bilan, à la fois factuel et quasi philosophique, sur le rôle et la mission de l'ACMG.

Ce bilan est celui de toute une équipe qui a œuvré au cours des dernières années. Il sera émaillé de quelques considérations plus personnelles, qui n'engagent donc que moi.

A l'origine, 6 sociétés genevoises avaient adhéré à titre individuel à l'Association Suisse de Musique (ASM). C'est à la sollicitation de cette dernière qu'a été créée notre association cantonale. Aujourd'hui, 19 fanfares, harmonies et brass bands sont membres de l'ACMG et, par là, de l'association fédérale.

Durant ces 25 années, la commission de musique et le comité de l'ACMG ont déployé une activité importante : harmonisation des cursus pour les écoles de musique, plus de 10 sessions annuelles d'examens et d'évaluation, 4 fêtes et concours cantonaux dès 1995, 3 rencontres des écoles de musique dès 2003, 4 concours de jeunes musicien-ne-s, (dès 2006) et en 2008 le 1er Festival de musique de divertissement. Cette énumération met en évidence l'élargissement et l'accélération de nos activités.

L'ACMG, c'est aussi 3 kiosques à musique organisés sous notre égide, deux commandes dans le cadre du fonds romand de composition.

Sur le plan administratif, il faut mentionner la gestion des livrets de sociétaires, un avis de droit sur les assurances sociales et un contrat-type de travail pour les professeurs.

Je crois pouvoir dire que l'ACMG a trouvé sa place dans le paysage des associations genevoises de musique. Une place originale et complémentaire au rôle de l'UGMC et de la Fédé.

L'ambition de l'ACMG est de contribuer au rayonnement des corps de musique genevois. Force est de constater que du travail reste à faire. En effet, toutes les fanfares genevoises ne sont pas membres de l'ACMG, leur présence aux manifestations fédérales reste timide, et sur le plan cantonal, le soutien aux projets communs est à renforcer.

Sur ce point, faut-il voir le verre à moitié vide ou à moitié plein ? Je vous laisse le soin d'y apporter votre réponse personnelle. En tant que Jurassien, établi depuis près de 30 ans à Genève, je reste frappé par l'individualisme de nos sociétés, leur quasi tentation de vivre en vase clos. L'ACMG n'a pas réussi, ou pas encore réussi, à faire souffler un vent de solidarité et d'objectifs à construire ensemble, au-delà du strict calcul du retour sur investissement par rapport aux cotisations payées.

Le fait que plusieurs sociétés se posent la question du rôle de l'ACMG montre bien que nous sommes à la fin d'un cycle. Si les 15 premières années ont été celles de la fondation et de la consolidation, les dix dernières années, celles de l'élargissements de nos activités, il paraît inéluctable de se poser la question de ce que devront être les prochaines années.

J'aimerais insister sur un point qui me semble essentiel : chacun doit devenir un acteur au sein de l'ACMG, un acteur qui prend la parole pour exprimer ses attentes, qui remplit ses responsabilités pour apporter sa contribution concrète aux activités et à leur organisation, un acteur qui s'engage également pour le bien commun, pour son plaisir et celui des autres.

Pour le dire autrement : *demandez-vous ce que l'ACMG peut faire pour vous, et demandez-vous ce que vous pouvez faire pour l'ACMG.*

J'ai la conviction qu'avec la nouvelle équipe qui vous sera proposée, vous trouverez des interlocuteurs attentifs, dotés d'un regard neuf sur les relations que les sociétés et l'ACMG peuvent ou doivent entretenir.

Après les remises en question actuelles et grâce à vos efforts conjugués, l'ACMG et vos sociétés en ressortiront renforcées.

Je quitte la présidence de l'ACMG, fier de ce qui a été accompli par la commission de musique et le comité, conscient des interrogations du moment et d'un certain nombre d'attentes déçus, quoique pas toujours formulées, et surtout confiant dans l'avenir avec une équipe renouvelée, un nouveau président qui saura imprimer une nouvelle dynamique.

Je termine en remerciant chacun des membres du comité et de la commission de musique pour leur soutien et leur action au cours des 10 années passées. Vous avez été toujours loyaux, vous avez su composer avec mon fonctionnement et parfois, avec certaines formes de rigidité psychologiques qui me sont propres. Vous avez également su me tirer les oreilles quand décidément je persistais et signalais dans une vision personnelle et minoritaire !

Pour tout cela, je vous réitère mes remerciements. Je suis heureux de quitter l'ACMG en y comptant que des amis, comme je suis heureux d'avoir rencontré autant de monde et tissé d'amitiés au cours de ces années ici, à Genève, en Suisse romande et sur le plan fédéral. Mes remerciements vont également aux présidents, directeurs de musique, membres du comité et musiciens, pour leur collaboration et la richesse des contacts.

De part mon activité au sein de la FMV, j'aurai encore de nombreuses occasions de vous rencontrer toutes et tous et je m'en réjouis.

Je vous remercie de votre attention et vous propose de passer aux élections du comité et du président.

DF/ 22.11.09